



Cancer des enfants : déception des familles

L'Assemblée nationale ayant été sensiblement modifiée, l'association Eva pour la Vie avait redémarré un travail de sollicitation des nouveaux députés. Avec toujours le même objectif : qu'une loi, permettant de créer un fonds dédié et pérenne pour la recherche sur les cancers de l'enfant, voit enfin le jour. « Nous avons eu de nombreux retours, dont certains très encourageants, explique Corinne Vedrenne, la présidente. Tel celui du député girondin LaREM Benoît Simian... » Celui-ci avait en effet décidé de déposer un amendement, dans le cadre de la loi de finances, en proposant d'utiliser la part non affectée des recettes de la taxe Chirac sur les billets d'avion, à la recherche en faveur des enfants. Soit 20 millions d'euros par an. « Son amendement avait d'ailleurs été cosigné par trente de ses collègues ».

« Le gouvernement a mal compris les intentions du député »

Mais discuté tardivement dans la nuit de samedi à dimanche, « à 2 heures du matin, après une rupture de séance étonnamment longue », l'amendement, « qui était techniquement valide », a finalement reçu un avis défavorable du gouvernement par la voix de son porte-parole Christophe Castaner, tout comme du Parti socialiste, représenté par Olivier Faure. Il a donc été en toute logique retiré par Benoît Simian. « Nous sommes d'autant plus déçus que Christophe Castaner connaît notre combat : il a rencontré plusieurs parents dans sa

mairie de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) et j'ai longuement échangé avec lui durant l'entre-deux-tours des élections présidentielles » note de son côté Stéphane Vedrenne, époux de Corinne et papa d'Eva, décédée en 2011 à cause du cancer. Pour l'association, « au vu des propos tenus, le gouvernement a mal compris les intentions du député, ou a fait semblant de mal les comprendre. Il ne s'agissait pas, à travers cette modification de la taxe Chirac sur les billets d'avion, de toucher au fonds de solidarité et de développement, qui comprend plusieurs missions sanitaires en direction des pays du Tiers-Monde. Mais de flécher un montant non affecté à ce jour, qui repart vers le budget général. Aucun impôt supplémentaire pour les gens, aucune perte pour qui que ce soit! » Les familles vont devoir désormais surmonter leur déception en attendant qu'un nouvel espoir se dessine. Le député Benoît Simian se dit de son côté prêt à se remettre au travail pour trouver des financements et aider les enfants atteints d'un cancer. SYLVIE MOLINES ■